



HAL
open science

Ni du Hallstatt, ni de La Tène, mais du Moyen Âge, ou les pièges de la stylistique. Le cerf en bronze de Durtal, la " fibule à masques " ou anse d'Angers, le trépied à protomés zoomorphes de Nantes, le mors de Saint-Hilaire-du-Bois

José Gomez de Soto, Mulder Guy De

► **To cite this version:**

José Gomez de Soto, Mulder Guy De. Ni du Hallstatt, ni de La Tène, mais du Moyen Âge, ou les pièges de la stylistique. Le cerf en bronze de Durtal, la " fibule à masques " ou anse d'Angers, le trépied à protomés zoomorphes de Nantes, le mors de Saint-Hilaire-du-Bois. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 2012, 29, pp.133-144. hal-00829037

HAL Id: hal-00829037

<https://hal.science/hal-00829037>

Submitted on 1 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ni du Hallstatt, ni de La Tène, mais du Moyen Âge,
ou les pièges de la stylistique.
Le cerf en bronze de Durtal, la « fibule à masques » ou anse d'Angers,
le trépied à protomés zoomorphes de Nantes, le mors de Saint-Hilaire-du-Bois

José Gomez de Soto
Directeur de recherche émérite au CNRS,
UMR 6566 « CReAAH Centre de recherches en Archéologie, Archéosciences, Histoire »,
Université de Rennes 1

Guy De Mulder
Département d'Archéologie, Université de Gand
Sint-Pietersnieuwstraat 35, 9000 Gand

Résumé

L'article discute la datation de quatre objets des Pays de la Loire, traditionnellement attribués aux âges du Fer : le cerf en bronze de Durtal ou Doué-la-Fontaine, la « fibule à masques » ou anse en bronze d'Angers, le trépied à protomés zoomorphes en bronze de Nantes, le mors en fer de Saint-Hilaire-du-Bois. Ces quatre pièces se révèlent de la période médiévale. Le cerf de Durtal ou Doué-la-Fontaine et le tripode de Nantes sont des bases de bougeoirs, la « fibule à masques » est en réalité une anse d'aiguière. Le mors de Saint-Hilaire-du-Bois connaît des parallèles sur des sites du haut Moyen Âge.

Mots clés : art hallstattien, art laténien, Moyen Âge, chandeliers, mors

Abstract

This paper examines four objects founded in the Pays de la Loire, which were supposed to be from Hallstatt or La Tène period: the bronze stag from Durtal or Doué-la-Fontaine, the bronze *maskenfibel* or handle from Angers, the bronze zoomorphic heads tripod from Nantes, the iron horse-bit from Saint-Hilaire-du-Bois. All these objects are from Medieval Period. Durtal/Doué-la-Fontaine stag and Nantes tripod are parts of candlesticks; Anger *maskenfibel* is a ewer handle. Similar horse-bits as the one of Saint-Hilaire-du-Bois are known on Early Medieval Period settlements.

Key-words

Hallstattian art, La Tène art, Middle Age, candlesticks, horse-bit

Distinguer les objets mal datés de Gaule, réelles importations méditerranéennes ou nord-alpines ou pièces authentiques mais de provenance incertaine voire falsifiée, qui encombrant les inventaires et dont la trop fréquente prise en compte sans critique fausse les raisonnements, est une absolue nécessité. Cet exercice parfois délicat a déjà donné d'appréciables résultats en ce qui concerne la Gaule de l'Ouest (Jannot, 2006 ; Milcent, 2006).

Ici, il sera traité de quatre objets remarquables en bronze ou en fer trouvés dans les Pays de Loire en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique, qui, considérés comme protohistoriques de façon erronée, se sont vus attribués au premier ou au second âge du Fer. Leur datation doit donc être révisée. Nous montrerons dans les lignes ci-dessous que ces petites œuvres d'art sont autrement moins anciennes qu'on ne l'a présumé !

Le cerf en bronze de Durtal ou Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) (J.G.S.)

La provenance exacte de cette figurine (fig. 1), la seule conservée d'une paire ou d'une suite de deux très proches, est incertaine : les sources anciennes (Desmazières, 1895, p. 308 et 1921, p. 289 ; Picard, 1921, p. 214) la disent venir de Doué-la-Fontaine, mais le registre des entrées du musée Saint-Jean d'Angers, qui reçut l'objet en 1918 avec le legs A. Michel, indique Durtal. Depuis les publications de M. Gruet (1945, p. 262) puis de ce même auteur en collaboration avec G. Cordier (1975, p. 275), c'est cette seconde provenance qui a été retenue (Lesseur, 1999), bien que la source *princeps* (Desmazières, 1895) pût logiquement paraître la plus fiable. Quoi qu'il en soit, ne pouvoir trancher ne présente que peu d'importance quant au propos de cet article, l'essentiel étant en l'occurrence que l'objet provient bien du Maine-et-Loire.

Cette figurine, au schématisme puissant et expressif mettant en valeur la ramure de l'animal, porte au milieu du dos une perforation contenant encore un élément métallique cassé, figuré par M. Gruet (1945) mais pas par G. Cordier (Cordier et Gruet, 1975, fig. 61, n° 2). Cet élément, interprété comme le rivet cassé d'une bélière disparue, fit rapprocher l'objet, malgré ses dimensions importantes (dans son état actuel, il mesure 10,9 cm de hauteur), des pendeloques zoomorphes de la période laténienne par M. Gruet (1945).

Plus tard, le même auteur et G. Cordier ne masquaient toutefois pas leurs difficultés à dater précisément cette petite sculpture. La valeur symbolique chthonienne du cerf pendant le premier et le second âge du Fer, attestée par des représentations aussi célèbres que celles du char miniature de Strettweg en Styrie ou du chaudron de Gundestrup au Danemark, et la découverte alors encore récente d'une tête de cerf schématisée en ronde bosse dans le dépôt du Bronze final IIIb de Challans en Vendée, les incitaient à envisager une date protohistorique (Cordier et Gruet, 1975, p. 181). Pour nous faire l'avocat du Diable, ajoutons que, stylistiquement, ce cerf eût encore pu être rapproché de certaines figurines de cervidés des *nuraghes* de Sardaigne (Thimme, 1980, n° 151 et 202).

La statuette figura dans l'exposition « *Nos ancêtres les Gaulois aux marges de l'Armorique* » présentée au musée Dobrée à Nantes en 1999 à l'occasion de la tenue dans la ville du XXIII^e colloque international de l'Association française pour l'Etude de l'âge du Fer. La notice du catalogue proposait une datation à la fin du Bronze final ou au début du premier âge du Fer. A partir de cette hypothèse, l'interprétation comme pendeloque était rejetée, cette fonction étant présumée plutôt dévolue à des figurines du second âge du Fer (Lesseur, 1999).

En fait, cette figurine de cerf n'est pas une pendeloque, mais la base d'un chandelier ayant perdu la pique à chandelle qui se trouvait rivetée au milieu du dos. Cette pique est conservée sur un certain nombre d'exemplaires complets, tels celui découvert à Hamm-Westhafen en Westphalie (Cichy, 2006) (fig. 2), ou un autre présenté sur le marché de l'art le 31 janvier 2010, dont les dimensions sont comparables à celles du cerf du musée d'Angers : 15,4 cm, pique comprise (fig. 2). Ces objets ne sont nullement protohistoriques, mais médiévaux : leur style est caractéristique des productions de l'ouest du Saint Empire et des régions flamandes, qui fournirent de nombreux chandeliers aux piques à chandelle portées par des animaux plus ou moins réalistes comme des lions ou par des monstres (von Falke, Meyer 1935 ; Bangs 1995). D'ailleurs, l'exemplaire découvert à Hamm-Westhafen fut découvert à l'occasion des fouilles d'un site médiéval.

Quelques exemplaires ont été présentés récemment sur le marché français des antiquités : celui, évoqué ci-dessus, a été proposé par l'étude Prunier à Louviers, comme d'origine allemande ou française et de la fin du XIVE siècle selon l'expert de la vente (fig. 2) ; deux formant une fausse paire, démunis de leur pique ceux-ci, par l'étude Aguttes à Lyon le 22 décembre 2010 et datés des XIIe-XIIIe siècles par l'expert. L'un de ces deux derniers est particulièrement significatif du double point de vue iconographique et chronologique : la queue du cerf, anormalement longue et traitée comme celle d'un fauve, se termine par une tête de carnassier, faisant de l'animal un monstre on ne peut plus conforme à l'iconographie de la sculpture et des *bestiaria* des manuscrits enluminés médiévaux, mais certainement pas à celle des âges du Fer (fig. 2) !

A cette courte liste il faut ajouter un objet construit sur le même schéma, mais un peu plus complexe, la base de chandelier trouvée à Olhaïby à Aroue-Ithorrots-Olhaïby, commune située entre Mauléon et Sauveterre-de-Béarn, dans les Pyrénées Atlantiques (fig. 2, en bas). Cette pièce, actuellement non retrouvée et restée non publiée, avait été mentionnée par S.J. De Laet (1982, p. 715), qui estimait « probable qu'elle sort du même atelier [que le tripode de Geraardsbergen] ». Le tripode de Geraardsbergen est lui aussi une base de chandelier, qui sera évoquée *infra* à propos de celui de Nantes. L'animal ici figuré est une sorte de monstre quadrupède, avec à une des extrémités du corps une tête de cerf, à l'autre une de biche (ou de capriné ?), qui porte sur son dos, de chaque côté de la perforation centrale, deux petites têtes dépourvues de ramure regardant dans des directions opposées, peut-être celles de faons, mais leur museau pointu évoque tout autant celles de souris ou de rats. Ce monstre est bien, lui aussi, dans la ligne iconographique de la sculpture et des enluminures médiévales. Proposition de datation que confirmeraient les circonstances de sa découverte : l'objet fut trouvé dans un champ après le nivellement de la motte féodale qui s'y érigeait. La composition du métal, un alliage à base cuivre à 13,2 % d'étain et 2 % de zinc (analyse J.-R. Bourhis, UMR 6566), est d'ailleurs incompatible avec celle d'une production protohistorique.

Notons encore, sans prétendre à l'exhaustivité, quelques autres pièces de même nature conservées en France : une fragmentaire, en forme de biche ou de caprin, conservée au musée d'Alise-Sainte-Reine (inédite) ; une presque complète, en forme de cheval, de Mehun-sur-Yèvre, Cher, conservée au musée de la ville (inédite) ; une en forme de cheval, de Levanges près de Decize, Nièvre, dont la pique a disparu, dans la collection Thibault en 1946 (Bivert et Palet, 1946, p. 15 et VI, n° 1) ; deux, l'une en forme de caprin, l'autre de quadrupède indéterminé, présumées venir de Franche-Comté, conservées au musée de Lons-le-Saunier (Lebel, 1963) ; une en forme de quadrupède de Gisors (Boucher, 1988, p. 25). De tous ces bougeoirs, seul celui de Mehun-sur-Yèvre reste muni de sa pique, les autres n'en conservent que l'arrachement voire la seule perforation d'insertion. Les pièces publiées se sont vues dater de façon erronée de l'âge du Bronze (Levanges) ou du VIIe siècle av. J.-C. (Gisors), ou méprisamment qualifier de « travail barbare » (musée de Lons-le-Saunier).

La base de chandelier tripode du type de Geraardsbergen de Nantes (Loire-Atlantique) (J.G.S. et G.D.M.)

Mentionné pour la première fois par D. Parenteau dans son « *Inventaire archéologique* » (1878, p. 49 et pl. 24), ce tripode en bronze (fig. 3), dont on sait qu'il provient de Nantes mais dont les conditions de découverte sont inconnues, est resté ignoré de la communauté des protohistoriens jusqu'à l'exposition du Musée Dobrée en 1999 (Sanrot, 1999), alors même que deux autres pièces analogues conservées en France par les musées d'Évreux et de Valenciennes ne l'étaient pas, et qu'une troisième, du musée de Corseul, était passée inaperçue.

Inventaire des bases de chandeliers tripodes à protomés d'animaux du type de Geraardsbergen¹

Le tripode de Nantes appartient à une petite série de onze actuellement répertoriés (fig. 4), pour lesquels nous avons proposé l'appellation de type de Geraardsbergen (Gomez de Soto et De Mulder, 2011), en référence au premier exemplaire, sinon connu, du moins étudié en détail (van de Weerd et De Laet, 1943) :

- trois découverts en Belgique : un dans le lit de la Dendre à Geraardsbergen en Flandre orientale (van de Weerd et De Laet, 1943 ; Faider-Feytmans, 1979, n° 235, p. 132 ; De Laet, 1982) (fig. 3) ; un fragment à Dikkelvenne, également en Flandre orientale (Callebaut *et al.*, 1987) ; un fragment à Oudenburg en Flandre occidentale (Hollevoet, 1992 et 1996) ;
- cinq trouvés en France : outre celui de Nantes, deux à Valenciennes dans le Nord, le premier découvert actuellement disparu (fig. 3), le second conservé au musée de la ville (Dutouquet, 1890 ; Richez, 1893 ; Félix, 1965, p. 92) ; un dans le département de l'Eure sans plus de précision (Rever, 1827), mais régulièrement et fautivement présenté comme venant du sanctuaire gallo-romain de Vieil-Évreux depuis la désastreuse publication de S. et J.-P. Boucher (1988) ; un, incomplet, de provenance inconnue, conservé au musée de Corseul dans les Côtes-d'Armor (Guidon, 1987 ; Gomez de Soto, 2011) (fig. 3) ;
- deux de provenance inconnue conservés aux Pays-Bas : un au musée Boymans-van Beuningen à Rotterdam (Dubois - Van Veen, 1971) ; l'autre dans une collection privée à Breda (Van Der Gulik, 1993) ;
- un de Hongrie, de provenance imprécise, trouvé vers 1839, peut-être dans les environs de Komaron (ou Komaru, d'après le registre des entrées du Naturhistorische Museum de Vienne, inv. n° 51255), mentionné par S.J. De Laet (1982, p. 717) (fig. 3).

A ces onze exemplaires en alliage cuivreux s'en ajoute un, en étain ce dernier, d'un modèle apparenté, venant d'Haagsittard dans le Limbourg néerlandais (Horbach, 2005) (fig. 3).

Ces objets sont bien, comme on le présume de longue date, des chandeliers, comme le prouvent sans ambiguïté les rares objets complets : le premier des deux trouvés à Valenciennes, ceux du musée Boymans-van Beuningen et de la collection privée de Breda, ainsi que celui d'Haagsittard, qui ont conservé leur pique à chandelle, complétée d'une bobèche pour les exemplaires de Valenciennes et d'Haagsittard.

Quelle datation pour les chandeliers tripodes du type de Geraardsbergen ?

La plupart des chandeliers, complets ou non, ne possèdent pas de contexte connu. Leur attribution chronologique ne pourrait donc pour la plupart d'entre eux reposer que sur une analyse stylistique rigoureuse les mettant en parallèle avec des pièces bien datées.

¹ La pièce du Musée Rolin à Autun signalée par G. Faider-Feytmans (1979) est un pied d'objet différent (Boucher, 1988, note 5, p. 29). Quant à celle de Bavay (Santrout, 1999), il s'agit, non d'une base de chandelier tripode, mais d'une garniture de hampe, aux protomés d'un style d'ailleurs assez différent et plus réaliste que celui des bases tripodes (Boucher, 1990, notice 79). L'objet trouvé près de Mauléon, Pyrénées-Atlantiques, mentionnée par S.J. De Laet (1982, p. 715) à titre de comparaison avec le tripode de Geraardsbergen est la base de chandelier zoomorphe d'Aroue-Ithorrots-Olhaïby, que nous avons présentée *supra* à propos du cerf de Doué-la-Fontaine ou Durtal (fig. 2, en bas).

La question de leur datation a déjà fait l'objet d'une mise au point voici une quinzaine d'années (Beeckmans et De Mulder, 1995), qui visiblement a échappé à beaucoup d'auteurs comme le prouve à l'envi la bibliographie postérieure. La publication de récentes études à leur sujet (Gomez de Soto et De Mulder, 2011 a et b), auxquelles nous renvoyons le lecteur pour plus de détails, rend inutile ici une longue discussion, et nous nous bornerons ci-dessous à quelques indications.

Au XIX^e siècle, les premiers tripodes découverts furent attribués par les érudits de l'époque à la période romaine (Rever, 1827 ; Dutouquet, 1890 ; Richez, 1893) ou au Haut Moyen Âge (Parenteau, 1878). En 1943, H. van de Weerd et S. J. De Laet proposent une date à La Tène III pour celui de Geraardsbergen. R. Félix (1965, p. 92) remonte à La Tène II à propos de ceux de Valenciennes, mais sans expliciter son point de vue. Puis G. Faider-Feytmans (1979, p. 132), dans son inventaire des bronzes romains de Belgique, considère le tripode de Geraardsbergen comme « pouvant remonter au tout début de la romanisation ». G. Faider-Feytmans (*op. cit.*) et S. J. De Laet (1973, p. 325) argumentent leur point de vue en confrontant les protomés ornant ces tripodes à ceux des chenets de la fin de La Tène et du début de la période romaine, bien que les parentés iconographiques et stylistiques entre les uns et les autres ne soient de fait que fort approximatives. Puis l'illustration de la couverture du célèbre ouvrage sur la Préhistoire et la Protohistoire de la Belgique de S.J. De Laet (1970, réédition en 1982) par la photographie de la base de Geraardsbergen fit de cet objet une pièce emblématique de l'art celtique du Benelux...

En France, l'étude du tripode du musée d'Évreux par S. et J.-P. Boucher (1988, p. 14 et 28-29) a fait – malgré un flou certain dans ses propositions de datation – autorité jusqu'à nos jours, comme en témoignent, en particulier, les notices de catalogues de récentes expositions (Boucher, 1990 ; Vieillard, 1999 ; Santrot, 1999 ; Guyard *et al.*, 2009). L'objet était alors considéré comme venant d'un dépôt de bronzes du sanctuaire d'époque romaine de Vieil-Évreux, mais un examen un tant soit peu attentif des sources eût du montrer que la provenance de cet objet, dont la plus ancienne mention remonte à 1827, est vague, le département de l'Eure, sans plus de précision, et qu'elle ne possède pas de contexte connu (Rever 1827, p. 170 et pl. X, n° 3).

De tous les chandeliers ou fragments de chandeliers du type de Geraardsbergen, un seul, le fragment de Dikkelvenne, fut trouvé en contexte sûr et est de ce fait susceptible de fournir une réponse à la question : il fut recueilli sur le site d'une abbaye médiévale disparue, dans un niveau du bas Moyen Âge (Callebaut *et al.* 1987, p. 267). Quant au fragment d'Oudenburg, il a été trouvé hors contexte, mais sur un site où se trouvaient les traces d'une occupation gallo-romaine des II^e - III^e siècles et d'une ferme médiévale du XII^e (Hollevoet 1992).

Pour le tripode de Geraardsbergen, et par extension pour les autres, une datation indirecte est donnée par la base de chandelier en bronze en forme de monstre d'Olhaiby à Aroue-Ithorrots-Olhaiby près de Mauléon, présentée *supra* (fig. 2), au style à ce point analogue à celui du tripode de Geraardsbergen qu'on peut, ainsi que le remarquait déjà S.J. De Laet (1982), attribuer les deux pièces au même atelier. Rappelons que cette pièce fut trouvée sur l'emplacement d'une motte féodale détruite.

A souligner encore : la terminaison en pieds de carnassiers des animaux – des herbivores ! – des pattes du tripode trouvé en Hongrie relève de la stylistique des monstres médiévaux, mais nullement de celle des âges du Fer.

Le chandelier en étain d'Haagsittard, du XIII^e siècle, est également particulièrement significatif : ses trois protomés sont ceux de chevaux, que montent des chevaliers protégés d'un haubert et du casque conique classique de la période romane ; le décor du fût central associe images d'oiseaux et d'hommes d'armes. Cette pièce d'exception vient, avec éclat, confirmer les leçons du fragment de Dikkelvenne et de la base de chandelier des environs de Mauléon !

Conclusion

Stylistiquement, les chandeliers à bases tripodes appartiennent à la production des fondeurs médiévaux, probablement ceux des Flandres comme le suggérerait la concentration de la majorité des découvertes, voire plus largement des provinces occidentales du Saint Empire. Pendant le Moyen Âge, ces régions ont fourni, à côté de célèbres chefs-d'œuvre, en grand nombre des objets ornés de figures réalistes ou monstrueuses, animales ou humaines, dont de très nombreux chandeliers de modèles variés portés par une base tripode (v. Falke et Meyer 1935 ; Bangs 1995). Pour quelques modèles, la pique à chandelle est portée par un corps d'animal à la plastique parfois très schématisée, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus à propos de la base de chandelier en forme de cerf de Doué-la-Fontaine ou Durtal. Il est d'ailleurs à remarquer que le rendu des bois des cerfs des tripodes de Geraardsbergen et du musée d'Évreux, figurés très plats, est proche de celui des bases de bougeoirs en forme de cerfs de la vente aux enchères de l'étude Aguttes de décembre 2010 (fig. 2, en bas).

Les chandeliers à base tripode ornée de protomés d'animaux ne représentent donc qu'un modèle parmi d'autres, au sein de cette vaste production médiévale d'objets domestiques en alliage cuivreux. Ils sont datables probablement vers les XIIe ou XIIIe siècles.

La présumée « fibule à masques » en bronze d'Angers : une anse d'aiguière (Maine-et-Loire) (J.G.S.)

Entrée comme le cerf présenté ci-dessus au musée Saint-Jean d'Angers en 1918 avec le legs A. Michel, cette pièce proviendrait du lit de la Maine à l'intérieur de la ville (fig. 5).

Le légataire désignait cet objet comme une anse d'aiguière et le datait du Moyen Âge, plus précisément du XVe siècle. En revanche, M. Gruet (1945, p. 259 sq.), qui estimait l'objet inapproprié à la fonction d'anse du fait de la faible flèche de sa courbure, le rapprocha des supports d'un réchaud en métal cuivreux trouvé dans le lit de l'Yonne à Sens, présenté par A. Hure (1931, p. 70-72) comme une pièce grecque de l'époque archaïque. Pour ce qui est de la correspondance stylistique entre les deux objets - mais uniquement à ce propos - M. Gruet ne se trompait pas. Mais aussi, il rapprochait la pièce angevine des fibules à masques zoomorphes de la période de La Tène ancienne, hypothèse reprise trente plus tard dans son article en collaboration avec G. Cordier (1975, p. 281) ; mais en ce qui concerne les fibules à masque (Binding, 1993), les comparaisons sont autrement plus approximatives qu'avec les pieds du réchaud de Sens.

Très honnêtement, G. Cordier et M. Gruet ne celaient pas leur difficulté à interpréter la fonction de l'objet et à le dater. Dans l'exposition du Musée Dobrée en 1999, la pièce, pas mieux définie, fut présentée de façon interrogative, ou comme fibule, ou comme anse, et attribuée à la transition entre le premier et le second âge du Fer (Lesseur, 1999, p. 81).

L'hypothèse fibule est facilement mise à mal de par la position aberrante de la perforation pour la mise en place d'un axe de ressort en arbalète, l'absence de porte-ardillon ou de trace de sa fracture, et le style des masques, passablement éloigné de celui des fibules. En fait, il s'agit bien d'une anse, mais ni de celle d'une œnochoé étrusque ou d'une imitation laténienne, ni de celle d'une œnochoé tardo-républicaine, ustensiles trop bien connus pour qu'il soit nécessaire d'argumenter ici, mais bien d'une aiguière médiévale. La perforation était destinée au passage de l'axe de la charnière du couvercle maintenant disparu, couvercle articulé que d'ailleurs ne portent ni les œnochoés étrusques, ni les laténiennes, ni les tardo-républicaines. Aucun doute n'est possible : des aiguières intactes munies d'anses analogues datées des XIVe et XVe siècles sont conservées, par exemple, dans la collection Ruth Blumka au musée des Cloisters à New-York, au musée Mayer van den Bergh à Anvers, ou encore au musée du

Louvre à Paris (Theuerkauff-Liederwald, 1988, n° 292, 333, 348) (fig. 6). Quant au réchaud de Sens, il faut, évidemment, le dater lui aussi du XIVe ou du XVe siècle.

Le mors de la Grosse Motte à Saint-Hilaire-du-Bois (Maine-et-Loire)² (JGS)

Ce mors de filet en fer n'est actuellement connu que par un dessin d'O. Desmazières, reproduit pour la première fois par G. Cordier et M. Gruet (1975, p. 276 ; ici, fig. 7).

Il possède un canon brisé. En leur centre, ses branches à extrémités bouletées sont percées pour le passage du canon et portent de larges bélières externes. L. Coutil, consulté par O. Desmazières, le rapprochait d'exemplaires d'Italie du Nord et le datait du premier âge du Fer (Desmazières, 1933, p. 78). G. Cordier et M. Gruet (*op. cit.*, p. 280) le considéraient, avec réserves là encore, comme d'origine italo-grecque, par comparaison avec un exemplaire grec du IVe siècle avant J.-C. conservé au British Museum à Londres et à d'autres venant de Lemnos et de Corinthe des collections du musée du Louvre. Cette proposition sera reprise en 1990 par T. Piel dans son inventaire des importations étrusques et italiques dans les Pays de la Loire.

Une particularité des branches du mors, la bélière latérale au centre, est connue sur un petit nombre de mors protohistoriques en Gaule, celui de la tombe du tumulus du Bonethève à Pressignac en Charente de la fin du premier ou du début du second âge du Fer et quelques-uns de La Tène ancienne dans l'aire champenoise. De tels mors sont beaucoup plus répandus dans la péninsule Ibérique pendant les VIe et Ve siècles avant J.-C. (Gomez de Soto, 2007). A une date plus récente mais encore du second âge du Fer, on notera aussi un exemplaire du site de La Tène (Vouga, 1923, pl. XXXVI, n° 1). En nous limitant à ces constats, on pourrait considérer les propositions de L. Coutil puis de G. Cordier et M. Gruet comme fondées. Toutefois, une lecture attentive de l'article d'O. Desmazières, malgré son absence d'illustrations, permet d'identifier clairement le site de Saint-Hilaire-du-Bois, non comme un monument de l'âge du Fer, mais indiscutablement comme une motte féodale. Quant au mors, d'autres du même modèle, avec branches à semblables bélières latérales et extrémités bouletées, sont connus sur des sites du haut Moyen Âge, en particulier au *castrum* d'Andone à Villejoubert en Charente (fig. 7), forteresse du comte d'Angoulême établie à la fin du Xe siècle et abandonnée en 1028 (Portet et Raynaud, 2009, p. 209). Les mors de filet aux montants munis d'une bélière au centre se sont répandus (ou sont réapparus ?) en Europe moyenne et jusqu'en Gaule dès le début de la période mérovingienne au Ve siècle de notre ère, semble-t-il à partir de l'aire pontique (Oexle, 1992 ; Schach-Dörge, 2008, p. 708 et carte, fig. 10) Des exemplaires proches existaient aussi autour de l'an Mil dans le monde scandinave.

Conclusion (JGS)

Quoi de plus délicat que de dater sans erreur un objet isolé, pour lequel on ne connaît pas d'équivalent bien daté par des contextes indiscutables ? Les rapprochements stylistiques peuvent sembler le plus sûr moyen. Encore faut-il que ces rapprochements s'appuient sur des similitudes réelles, pas sur des ressemblances plus ou moins approximatives, quand ce n'est pas sur des *a priori*. Après la figurine moderne en bronze ou laiton d'origine africaine des Ailleries à Angers, pour laquelle l'hypothèse d'une date à l'âge du Fer fut émise, il est vrai avec réserves (Corson *et al.*, 1999), puis définitivement rejetée (Milcent, 2006, p. 119),

² Depuis 1974, Saint-Hilaire-du-Bois est avec Le Voide réuni à la commune de Vihiers, tout en conservant le statut de commune associée.

quelques pièces remarquables venant des Pays de la Loire examinées ici illustrent ce pessimiste propos.

La meilleure illustration de ce constat est la base de chandelier tripode ornée de protomés d'animaux de Nantes. Sa datation erronée chez les auteurs français est la conséquence directe de l'incohérence manifeste de l'étude de la pièce similaire du musée d'Évreux par S. et J.-P. Boucher, qu'une prise en compte rigoureuse de la documentation ancienne, pourtant fort aisément accessible, eût évitée...

Le petit cerf en bronze de Doué-la-Fontaine ou Durtal, la base de chandelier tripode de Nantes, l'anse en bronze interprétée comme fibule ou pied de réchaud d'Angers, et le mors en fer de Saint-Hilaire-du-Bois, doivent désormais être considérés, non comme des productions du premier ou du second âge du Fer, mais comme des fabrications médiévales. Ce qui, évidemment, n'en fait pas pour autant des objets moins dignes d'intérêt !

Remerciements

Nous remercions chaleureusement nos collègues Élisabeth Rabeisen, de l'UMR 6298 « Artheis », université de Bourgogne, Dijon, et Gaëtan Jouanin, du Centre de Recherche archéologique de la vallée de l'Oise à Compiègne, qui nous ont fait connaître les chandeliers du musée d'Alise-Sainte-Reine et de Mehun-sur-Yèvre ; Véronique Hurt, conservatrice du Musée des Celtes de Libramont et Greta Anthoons, qui nous ont procuré et traduit pour l'un de nous les articles de D. Callebaut et al. et de Y. Hollevoet, et signalé le chandelier de Haagsittard ; Dominique Cliquet, conservateur au Service régional de l'Archéologie de Normandie, et Nathalia Denninger, responsable de l'information sur les collections du musée de l'Ancien Evêché d'Évreux, qui nous ont apporté de précieuses informations quant à la bibliographie ancienne du site de Vieil-Évreux ; Loïc Langouet et Antoine Gauttier, pour leurs informations sur le tripode du musée de Corseul ; Jean-Pierre Mohen, ancien conservateur en chef du Musée d'Archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye et Laurent Olivier, conservateur en ce même musée, Dany Barraud, conservateur régional de l'Archéologie d'Aquitaine et Olivier Ferullo, du Service régional de l'Archéologie d'Aquitaine, pour leurs informations au sujet du bougeoir des environs de Mauléon ; Peter Ramschl, de l'Österreichische Akademie der Wissenschaften à Vienne, pour ses informations sur le tripode dit de Komaron ; Nicolas Portet, chercheur associé à l'UMR 5608 « TRACES », université de Toulouse 2-Le Mirail, pour ses informations sur les mors scandinaves ; L. Lievens et J. Angenonqui, ont réalisé la carte fig. 4.